

LE GÉRANT D'ALTUR INVESTISSEMENT SE RENFORCE AU CAPITAL, RÉAFFIRMANT AINSI SA CONFIANCE DANS LE POTENTIEL DE LA SOCIÉTÉ

Paris, le 9 octobre 2018 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) annonce un renforcement du gérant commandité, Monsieur François Lombard, à hauteur de 11,9% à travers Turenne Holding. Cette opération s'est faite lors d'un reclassement de titres hors marché. Le gérant détient désormais 20,9% du capital.

Par cet investissement, François Lombard réaffirme sa confiance dans le potentiel de croissance et de création de valeur de la société, à travers ses équipes et son positionnement stratégique.

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT, a ainsi précisé :

« En nous renforçant au capital d'ALTUR INVESTISSEMENT, nous envoyons un signal fort au marché et consolidons l'alignement de nos intérêts avec ceux de nos actionnaires.

Compte tenu de la qualité de nos actifs dans les domaines de la santé, de l'hôtellerie et de l'économie présentielle, la décote de 28% entre le cours de bourse et l'actif net comptable d'ALTUR INVESTISSEMENT, ainsi que la décote de 36% entre le cours de bourse et l'ANR, nous paraissent aujourd'hui injustifiées. Ces décotes, encore bien supérieures à celles constatées sur le secteur, témoignent du fort potentiel d'appréciation dont dispose encore notre société.

En outre, la capacité d'ALTUR INVESTISSEMENT à distribuer des dividendes offrant un rendement de plus de 5% par an depuis 2015 fait d'elle une valeur de rendement. Notre connaissance du métier du capital investissement, de ses acteurs et de ses opportunités devrait nous permettre de rechercher les rendements historiquement solides au sein de cette classe d'actifs.»

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Prochain rendez-vous :

18 octobre 2018 : ANR au 30 septembre 2018

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 18 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank* : leader français dans le secteur des allogreffes ;
- FPCI Capital Santé I, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services externalisés :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Log's*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer.

Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam.

Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Bertrand Cavalier
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du *financial services and markets act 2000* (*financial promotion*) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (*high net worth entities*) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.